

Stages de formation Robotique ABB

Comment s'inscrire et détails pratiques

Réservation

Le nombre de participants par stage étant limité, il est conseillé de réserver bien à l'avance, par l'un des moyens suivants :

- par mail adressé à dept.formation@fr.abb.com
- par téléphone au 01 34 40 24 17
- par télécopie au 01 34 40 24 91 en envoyant le bulletin d'inscription

Nota :

Avant d'inscrire une personne à l'une des sessions de formation du catalogue, si un doute subsiste sur le type de matériel, sur le choix du type de stage ou sur le niveau requis, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Formation au 01 34 40 24 17 afin de clarifier votre besoin.

Dans le cadre de la certification ISO 9001, nous vous prions de bien vouloir nous adresser un bon de commande, avant le début de la formation, stipulant : le nombre de stages, les dates des stages, les coûts unitaires et le coût total de la formation, ainsi que les conditions de paiement, faute de quoi nous ne pourrions assurer les stages initialement prévus.

En cas d'indisponibilité du stagiaire inscrit, s'il vous est impossible de remplacer la personne inscrite par un autre de vos collaborateurs, nous vous remercions de nous en avertir au plus tard 7 jours avant le début du stage. Vous éviterez ainsi une retenue de 30% du montant total du stage. Si le stagiaire ne se présente pas en début de stage, 100% du montant du stage vous seront facturés.

Tout stage commencé est dû intégralement.

Tarifs des stages

- Pour les formations dispensées dans le Centre de Formation ABB :
Les tarifs applicables en 2012 figurent dans la rubrique « Tarifs 2012 » du catalogue électronique, ainsi que sur le document imprimé « Plannings et tarifs 2012 » disponible sur demande auprès d'ABB.
La restauration du midi est comprise dans nos tarifs. Les frais de transport et d'hébergement du stagiaire sont à la charge du client.
- Pour les formations dispensées dans les locaux de votre société :
ABB peut réaliser certains des stages au catalogue sur vos installations et dans vos locaux, en France ou à l'étranger.
Pour organiser des formations sur votre site, une offre spécifique sera établie à votre demande, comprenant le type de formation, la date et le tarif du stage.

Mode de paiement

Important :

Il est indispensable de nous préciser si votre formation est financée par un organisme collecteur de fonds de formation (Agefos, Plastifaf, Adéfim, ...). Si cela est le cas, merci de nous adresser, avant la formation, le contrat que vous avez passé avec cet organisme. Sans celui-ci, la formation ne pourra être effectuée.

Règlement par virement à 30 jours, facturation en fin de stage.

N° de Siret ABB : 335 146 312 00 269

Code NAF : 312 A

Habilitation et convention

Dans le cadre des programmes de certification (EAQF, ISO), seules des formations organisées par ABB sur les sites industriels ou dans le Centre de Formation ABB donnent lieu à une habilitation constructeur.

Pour toutes les formations ayant fait l'objet d'une commande séparée et facturée par le Département Formation d'ABB Saint-Ouen l'Aumône, une convention simplifiée de formation professionnelle continue pourra être établie.

Matériel pédagogique

Les supports-cours (livrets, CD, fichiers, manuels, manuels de poche, ...) sont remis en début de stage et sont compris dans les frais de participation. ABB conserve l'intégralité des droits d'auteur relatifs aux supports-cours.

Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers, sous quelque forme que ce soit, est interdite.

Horaires des stages

Pour les stages de 5 jours :

- Lundi : 13h – 18h
- Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 – 17h30
- Vendredi : 8h30 – 15h30

Pour les stages de 2,5 jours, du lundi au mercredi :

- Lundi : 13h – 18h
- Mardi : 8h30 – 17h30
- Mercredi : 8h30 – 12h30

Pour les stages de 2,5 jours, du mercredi au vendredi :

- Mercredi : 13h – 17h30
- Jeudi : 8h30 – 17h30
- Vendredi : 8h30 – 14h